

Le 10 mai 2011.

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES de SOLVAC
tenue le mardi 10 mai 2011 à 17 h**

Les actionnaires de la société anonyme Solvac, établie à Ixelles-Bruxelles, rue Keyenveld, n° 58 se sont réunis en assemblée générale ordinaire le mardi 10 mai 2011, rue du Prince Albert, n° 44 à 1050 Ixelles-Bruxelles.

La séance est ouverte à 17 h 05.

Il est procédé à la composition du Bureau, conformément à l'article 21 des statuts.

Le Président désigne comme secrétaire Mme Sandrine Hirsch.

Parmi les actionnaires présents, M. Jacques Saverys et le Baron Guillaume de Giey acceptent de remplir les fonctions de scrutateurs.

Le Président constate que :

- les convocations contenant l'ordre du jour ont été insérées dans le "Moniteur belge", dans "L'Echo" et "De Tijd" du 12 avril 2011, les numéros justificatifs de ces publications sont mis à la disposition des scrutateurs;
- les actionnaires ont été convoqués par lettre-missive du 11 avril 2011, les Administrateurs et les Commissaires l'ayant été par courrier le 12 avril 2011, suivant modèle mis à la disposition des scrutateurs.

D'après la liste de présence signée par tous les membres de l'assemblée, tant en leur nom personnel que comme mandataires, les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 10.729.096 actions sur les 15.300.527 actions composant le capital social, soit 70,12 %.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée passe ensuite à l'examen point par point de l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2010, rapports du Commissaire

M. de Laguiche rappelle les événements importants qui ont marqué l'année 2010 ainsi que les principales données de l'exercice.

Le Président constate que les dispositions nécessaires ont été prises pour répondre aux obligations légales en matière de diffusion du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2010 et des rapports du Commissaire. La liste des participations qui composent le portefeuille de la société a, d'autre part, été tenue à disposition au siège social quinze jours avant l'assemblée.

Dans ces conditions, l'Assemblée renonce à entendre la lecture du rapport de gestion.

M. de Laguiche décrit brièvement l'activité du groupe Solvac en 2010 et donne également une indication sur les perspectives de 2011.

Eu égard à la large diffusion des rapports du Commissaire, il est renoncé à la lecture de ces rapports.

2. Rapport sur la Corporate Governance

Le Président rappelle que le rapport sur la Corporate Governance a été inséré dans le rapport annuel envoyé à tous les actionnaires et que ce rapport n'est pas destiné à faire l'objet d'un vote en Assemblée.

3. Comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2010

Le Président indique que la FSMA (anciennement Commission Bancaire, Financière et des Assurances) recommande aux sociétés cotées de prévoir à l'ordre du jour un point relatif aux comptes consolidés qui n'est pas destiné à faire l'objet d'un vote en Assemblée.

Il donne ensuite la parole aux actionnaires qui ont des observations à présenter ou des renseignements à demander sur les trois premiers points de l'ordre du jour.

Le Président déclare la discussion close et invite l'Assemblée à passer à l'examen des résolutions à prendre.

4. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 - Affectation du bénéfice et fixation du dividende

L'Assemblée approuve les comptes annuels de Solvac SA arrêtés au 31 décembre 2010, ainsi que l'affectation du bénéfice et le dividende de l'exercice, avec une majorité de 99,88 % des voix.

Le compte de résultats de l'exercice 2010 dégage un bénéfice net de 69,1 millions d'EUR.

Le montant du dividende net à attribuer par action entièrement libérée est maintenu à 3,67 EUR. Ce montant net correspond à un dividende brut de 4,32 EUR par action. Le second acompte payé le 17 février 2011 vaut solde de dividende.

5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2010

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs en fonction durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2010 pour les opérations de cet exercice avec une majorité de 99,98 % des voix.

L'Assemblée donne ensuite décharge au Commissaire en fonction durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2010 pour les opérations de cet exercice avec une majorité de 99,93 % des voix.

6. Conseil d'Administration

a) Nomination de deux Administrateurs en remplacement du Chevalier John Kraft de la Saulx et de Mme Aude Thibaut de Maisières comme Administrateurs, sortants et rééligibles pour un nouveau mandat de quatre ans

L'Assemblée procède à la nomination successive de deux Administrateurs, en remplacement du Chevalier John Kraft de la Saulx et de Mme Aude Thibaut de Maisières, sortants et rééligibles pour un nouveau mandat de quatre ans.

Le Chevalier John Kraft de la Saulx est réélu avec une majorité de 99,41 % des voix.

Mme Aude Thibaut de Maisières est réélue avec une majorité de 91,45 % seulement des voix, probablement dû aux problèmes techniques rencontrés par certains actionnaires au moment du vote.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2015.

Il est rappelé que le mandat d'Administrateur chez Solvac est entièrement gratuit, en application d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Solvac du 24 janvier 1983.

b) Confirmation de la désignation du Chevalier John Kraft de la Saulx et de Mme Aude Thibaut de Maisières comme Administrateurs indépendants

L'Assemblée confirme la désignation du Chevalier John Kraft de la Saulx comme Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de Solvac avec une majorité de 99,76 % des voix.

L'Assemblée confirme la désignation de Mme Aude Thibaut de Maisières comme Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de Solvac avec une majorité de 99,68 % des voix.

- c) Confirmation que M. Jean-Pierre Delwart et M. Bruno Rolin ne siègeront plus comme Administrateurs indépendants (par application de l'article 526ter 2° du Code des Sociétés)

L'Assemblée prend acte que M. Jean-Pierre Delwart et M. Bruno Rolin ne siègeront plus comme Administrateurs indépendants par application de l'Article 526ter 2° du Code des Sociétés qui limite l'indépendance aux douze premières années du mandat.

7. Divers
Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, lecture est faite des parties principales du procès-verbal auquel est annexé le détail des votes pour chaque point de l'ordre du jour requérant une approbation de l'Assemblée.

Le procès-verbal est ensuite approuvé intégralement par l'Assemblée avec une majorité de 99,93 % des voix.

Le Président lève la séance de l'assemblée générale ordinaire à 17 h 52.

**Test 3 Proposition de tester les boîtiers de vote
Voorstel om de stemkastjes te testen**

Pour / Voor	7.812.492
Contre / Tegen	2.361.340
Abstention / Onthouding	555.264
% Pour / % Voor	76,79%
Total des votes / Totaal aantal stemmen	10.729.096

SOLVAC

**4. Comptes annuels 2010 - Affectation des bénéfices et
fixation du dividende
Jaarrekeningen boekjaar 2010 - Toedeling van de
winst en vaststelling van het dividend**

Pour / Voor	10.640.479
Contre / Tegen	12.545
Abstention / Onthouding	76.072
% Pour / % Voor	99,88%
Total des votes / Totaal aantal stemmen	10.729.096

SOLVAC

5.1. Décharge aux Administrateurs
Decharge aan de Bestuurders

Pour / Voor	10.606.675
Contre / Tegen	2.344
Abstention / Onthouding	120.077
% Pour / % Voor	99,98%
Total des votes / Totaal aantal stemmen	10.729.096

SOLVAC

5.2. Décharge au Commissaire
Decharge aan de Commissaris

Pour / Voor	10.608.718
Contre / Tegen	7.716
Abstention / Onthouding	112.662
% Pour / % Voor	99,93%
Total des votes / Totaal aantal stemmen	10.729.096

SOLVAC

**6.a.1. Réélection du / Herkiezing van
Chevalier John Kraft de la Saulx**

Pour / Voor	9.652.258
Contre / Tegen	57.337
Abstention / Onthouding	1.019.501
% Pour / % Voor	99,41%
Total des votes / Totaal aantal stemmen	10.729.096

SOLVAC

**6.a.2. Réélection de / Herkiezing van
Aude Thibaut de Maisières**

Pour / Voor	9.509.239
Contre / Tegen	888.804
Abstention / Onthouding	331.053
% Pour / % Voor	91,45%
Total des votes / Totaal aantal stemmen	10.729.096

SOLVAC

**6.b.1. Indépendance de / Onafhankelijkheid van
Chevalier John Kraft de la Saulx**

Pour / Voor 10.462.862

Contre / Tegen 24.906

Abstention / Onthouding 241.328

% Pour / % Voor 99,76%

Total des votes / Totaal aantal stemmen 10.729.096

SOLVAC

**6.b.2. Indépendance de / Onafhankelijkheid van
Aude Thibaut de Maisières**

Pour / Voor 10.453.697

Contre / Tegen 33.754

Abstention / Onthouding 241.645

% Pour / % Voor 99,68%

Total des votes / Totaal aantal stemmen 10.729.096

SOLVAC

**PV 3 Approbation du procès-verbal
Goedkeuring van de notulen**

Pour / Voor	4.526.680
Contre / Tegen	3.271
Abstention / Onthouding	95.768
% Pour / % Voor	99,93%
Total des votes / Totaal aantal stemmen	4.625.719

SOLVAC